

Les entreprises cherchent des apprentis à recruter

« Apprentissage : les centres de formations en manque de jeunes », titre **Les Echos** constatant que nombre de jeunes préfèrent une embauche en CDD ou CDI, mieux payées, à un contrat d'apprentissage, surtout pour les qualifications de niveau bac ou inférieur. « J'ai 34 % de demandes de CV en plus, mais 17 % de jeunes en moins », détaille un directeur d'établissement situé dans les Hauts-de-France. « Avec la reprise des embauches sur les premiers niveaux de qualification, il y a clairement une concurrence avec les contrats traditionnels », confirme le président de la Fnadir, Pascal Picault. Si de l'avis général, le problème n'est pas nouveau, il a gagné en importance. A telle enseigne que certains employeurs vont même jusqu'à recruter en contrat classique leurs apprentis en première année quitte à ce qu'ils fassent une croix sur leurs diplômes. Face à cette situation, la Fédération préconise de conditionner une partie des primes à l'embauche à la présentation à l'examen final. A cette recherche effrénée par les employeurs s'ajoute la très forte concurrence entre CFA depuis que la réforme de 2018 a libéralisé le secteur. Si elle devait s'aggraver, cette situation hypothéquerait l'objectif fixé par Elisabeth Borne de passer de 730 000 contrats signés l'année dernière à 1 million d'ici à la fin du quinquennat. **(Les Echos, p.5)**